

# La force du paritarisme en prévention

Le paritarisme est inscrit dans la mission et les valeurs de l'ASSTSAS. Le fonctionnement paritaire favorise la participation active des travailleurs, des employeurs et de leurs associations respectives pour la réalisation d'objectifs communs en SST.

Le comité paritaire de SST concrétise l'engagement des parties patronales et syndicales envers la prévention. Il forme une équipe consultative qui évalue, de façon continue, l'état de la situation en prévention et conseille la direction sur les enjeux, les priorités et les actions en SST. Voilà pourquoi, il est un interlocuteur privilégié dans notre relation de service avec notre clientèle.

## Un pilier de la prévention

Dans les établissements fusionnés, les comités de SST se réinventent. Nos conseillers sont sollicités par les nouvelles équipes d'intervenants en prévention pour les aider à mettre en place ou à renouveler leur comité paritaire. Dans les plus petits établissements, que ce soit des résidences intermédiaires, des laboratoires médicaux, des services d'ambulance, etc., le travail se poursuit. Notre offre de service s'adresse à tous nos clients, dans les petits établissements comme dans les grands. Chaque pas compte pour des milieux de travail sains et sécuritaires.

Ce dossier d'OP est consacré aux comités paritaires de SST. Vous pourrez revoir les fondements légaux ou inscrits aux conventions collectives du secteur. À la suite des fusions de 2015, il est bon de revenir à la base et de faire le point sur l'importance de ce pilier de la prévention. Une enquête menée par les conseillers de l'ASSTSAS donne aussi un aperçu des modes d'organisation vers lesquels se dirigent les comités.

## Des personnes mises en lumière

Dans le cadre du concours *Pleins feux sur les leaders en SST*, vous nous avez fait connaître des personnes qui contribuent à l'amélioration de la santé et de la sécurité des employés dans le cadre de leurs activités de travail. Par leurs réalisations concrètes, leur implication et leur énergie, les *leaders* font progresser la SST. La prévention est au cœur de leurs préoccupations et leurs efforts font évoluer les choses ! C'est un grand honneur de vous les présenter dans le dossier.

À la suite des fusions de 2015, il est bon de revenir à la base et de faire le point sur l'importance de ce pilier de la prévention.



LES PÊCHEURS - Roger Langewin, sculpteur - Etang du Nord, Îles-de-la-Madeleine

Le jury a désigné deux lauréats : Manon Giroux, catégorie « Travailleurs », et Clermont Payeur, catégorie « Employeurs ». Les membres du jury ont aussi attribué une mention spéciale à Suzanne Boudreau et à Suzanne Pronovost pour l'ensemble de leur carrière. Nous soulignons également l'implication des personnes que vous avez mises en candidature pour leur apport en SST. Tout comme les comités paritaires, elles sont des piliers de la prévention. Elles méritent d'être mises en lumière.

Toutes nos félicitations ! ■

## RÉFÉRENCE

Pour l'information sur notre offre de services aux comités paritaires de SST, contactez le conseiller attribué à votre établissement ([asstsas.qc.ca/nous-joindre](mailto:asstsas.qc.ca/nous-joindre)).



Éric Bonneau  
coprésident patronal



Guy Laurion  
coprésident syndical



Diane Parent  
directrice générale  
[dparent@asstsas.qc.ca](mailto:dparent@asstsas.qc.ca)